



31

Automne 2011

Nouvelles du XVIII^e siècle

Commissaire Voltaire : naissance de la police au siècle des lumières

Douzième exposition temporaire de l'Institut et Musée Voltaire

Nous proposons à nos lecteurs de découvrir le discours du commissaire de l'exposition, M. Flávio Borda d'Água, prononcé le 30 août dernier lors du vernissage de Commissaire Voltaire.

C'est une immense joie pour moi de prendre la parole aujourd'hui pour vous présenter la douzième exposition temporaire de l'Institut et Musée Voltaire, et ma première en tant que commissaire. Ce que vous pouvez voir est le fruit d'un travail de deux ans environ. Il ne s'est certes pas réalisé sans efforts et reflète la bonne entente dans cette institution et l'état des relations que nous entretenons avec nos institutions partenaires.

Le point de départ est l'équation « police = répression ». Il a bien sûr été choisi pour son côté provocateur : nous voulons dans cette exposition témoigner de l'exact contraire. La police, si elle est parfois dévolue à une activité répressive, est en effet avant tout un acteur de prévention.

La police est de plus en plus présente dans nos sociétés et notamment depuis quelques semaines dans la presse. De sa remise en question dans les débats publics aux séries de fiction diffusées à longueur de journée sur le petit écran, en passant par la littérature policière toujours plus abondante, comme le montrera la prochaine *Fureur de lire* proposée par Dominique Berlie, elle fait partie intégrante de notre quotidien. Mais que savons-nous de cette institution ? Qu'est-ce que la police ? Que fait-elle ? D'où vient-elle ?

À un moment où la police s'interroge sur son avenir, sur son organisation et tant d'autres questions, il nous a semblé important de faire un voyage dans le temps afin de vous montrer, Mesdames, Messieurs, que l'histoire de la police peut apporter un éclairage tout à fait révélateur. Si nous prenons par exemple la police d'Ancien Régime et les prérogatives qui lui sont propres nous nous rendons compte que le département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS) dirigé par notre maire pourrait s'intituler, selon une terminologie plus ancienne, la police urbaine de Genève.

La police a en effet à sa charge, au temps des Lumières, l'organisation et le contrôle de pratiquement tout l'espace urbain. Elle s'occupe alors de la surveillance de la religion, des mœurs, de la santé, de l'approvisionnement de la ville et des vivres, de la voirie, de la tranquillité et de la sécurité publiques, des sciences et des arts libéraux, du commerce, de la réglementation concernant les serviteurs, les domestiques et les manœuvriers, des manufactures et des arts mécaniques, et finalement de la gestion de la pauvreté. La police moderne commence ainsi à se définir, et cela dès la seconde moitié du XVII^e siècle, avec des fonctions beaucoup plus larges.

Les pièces choisies pour illustrer la problématique de l'histoire de la police au temps des Lumières rendent bien compte de la complexité et de la variété des domaines

d'intervention de la police, qui vont au-delà de la simple répression ou de la prévention d'une infraction. Or comment pouvions-nous, dans notre petit musée, rendre compte de ce phénomène ? Nous avons délibérément choisi, avec M. Lafko Heufemann, notre scénographe, d'offrir, en focalisant l'attention sur quelques pièces particulières, un échantillon de ce qui se passe au cours du dix-huitième siècle en matière d'évolution policière. Il fallait en effet mettre en valeur une documentation historique variée (recueils de lois, actes administratifs, gravures, dessins, tableaux...) et s'interroger avec profit sur la dynamique policière qui se met en place à la fin du dix-septième siècle et connaît une accélération spectaculaire vingt ou trente ans avant la Révolution.

Parmi les pièces maîtresses de ce parcours, nous avons, vous l'avez remarqué, réservé une place spéciale à la vue de l'incendie de l'Opéra du 8 juin 1781, tableau d'Hubert Robert emprunté au musée Carnavalet, et à certains documents émanant du Musée de la préfecture de police de Paris, dont on ne dira jamais assez combien le concours fut précieux. Voltaire n'est évidemment pas oublié, et tout commence même par lui et avec lui : nous exposons en effet pour la toute première fois l'acte d'embastillement qui l'a conduit, sur ordre du Roi, et pour plusieurs mois, dans un appartement très frais et très sombre de certaine forteresse parisienne.

Nous souhaitons poursuivre par plusieurs actions de médiation culturelle la réflexion engagée au cours de cette exposition. Tout a même déjà commencé, puisque des actions de sensibilisation de la population enfantine ont déjà été menées deux jours durant au Clos Voltaire et devant le Musée par les services de la police cantonale. Au menu de ces prochains mois vous trouverez conférences, projections, débats et activités avec toujours le même but : redéfinir la place de la police, administration publique sans doute la plus en prise sur la réalité de la vie quotidienne et l'évolution de notre société, dans l'espace citoyen.

Je vous remercie de vous être joints à nous ce soir pour ce que nous pourrions appeler cette « enquête policière » un peu particulière et cède la parole à M. Sami Kanaan, conseiller administratif, responsable du département de la culture et du sport.

Merci de votre attention !